

**Compte rendu des CAP Locales des agents A, B et C**  
**Réunions du 13 janvier 2015**  
**Mouvements locaux d'affectations au 1er mars 2015**  
**Suppression des trésoreries de PLUVIGNER et de PLOUAY**

Nous avons lu notre déclaration liminaire (en pièce jointe). Concernant la diminution des horaires d'ouverture au public, la Direction nous a répondu qu'il n'y aura pas d'application forcenée, cela se fera « au pas de l'oie ». La réflexion est en cours et le Directeur veut de la concertation. Nous avons répondu que la concertation n'a de sens que si l'on tient compte de l'avis des agents. La CGT est opposée à ces réductions d'ouverture et trouve choquant que l'on demande aux agents de « choisir » un jour de fermeture. La CGT a également demandé que le comité local des usagers soit consulté. Pour la Direction c'est clair, il faut « réduire la toile » vu l'état des effectifs. Au contraire, la CGT réclame l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes.

**Suppression des trésoreries de PLUVIGNER et de PLOUAY : transfert des agents**

De même que nous avons voté contre la fermeture de ces trésoreries en comité technique local, la CGT a voté contre le transfert des agents, contraint et forcé.

Une permanence sera tenue, uniquement sur Plouay, au moment des échéances.

**Examen des demandes d'affectation au niveau local des AGENTS, DES CONTROLEURS ET DES INSPECTEURS**

Le mouvement est disponible sur Ulysse 56.

Les CAP locales sont réunies par cadre (A, B et C) mais la Direction réfléchit globalement sur la situation d'un service en y intégrant les agents et les contrôleurs.

Le mouvement proposé par la Direction respecte la règle de l'ancienneté.

Nous avons dénoncé dans notre déclaration liminaire un mouvement famélique. Peu d'arrivées dans le département au 1er mars et un même un mouvement purement interne chez les inspecteurs.

Après mouvement, beaucoup de postes restent vacants chez les contrôleurs et les agents. Globalement, 1 seul poste vacant en Direction chez les cadres A.

Nos élus en CAP nationale ont dénombré **17** postes vacants **après mouvement** chez les contrôleurs et **8** chez les agents. Non seulement les emplois sont supprimés mais la Direction Générale ne pourvoit même pas les postes vacants !

Établir les mouvements devient de plus en plus difficile et obtenir une mutation également!

La notion d'ALD (nouveau) est mal comprise dans la filière GP, l'agent « à la dispo » n'est pas titulaire du poste mais se voit parfois affecté dans un service que d'autres collègues « plus anciens » pouvaient espérer obtenir. De plus, des collègues de la GP se sont faits « avoir » au moment de la suppression de l'affectation à l'ancienneté de la demande : cela passe mal et nous le comprenons.

La Direction promet l'affectation de l'équipe de renfort partout où il manque des agents. A ce rythme, il va falloir renforcer l'EDR car la situation est très difficile dans beaucoup de postes.

Le poste du cadre A à Elven a été gelé.

Nous avons évoqué la situation difficile du CDIF de Pontivy, la Direction n'a pas encore eu de réponse de la DG pour la mise en place de SIP/CDIF. Beaucoup d'autres services sont en difficulté, où des postes restent vacants avec un tableau des emplois qui, de toute façon, est largement insuffisant pour accomplir toutes nos missions dans les meilleures conditions. Nous ne les citons pas tous ici (Gourin, trésorerie de Ploërmel...), il faudra à nouveau se mobiliser comme l'ont fait les collègues lors du CTL suppressions d'emplois du 12 janvier dernier.

Le nombre de détachements : 6 en catégorie C (FF), 9 en B FGP, 4 en B FF, 9 en catégorie A.

VOTE sur le mouvement local:

POUR: parité administrative

CONTRE: **CGT**, CFDT, FO (en CAPL n°2) et SOLIDAIRES

Explication de vote: la CGT FP 56 s'est prononcée contre ce mouvement car des demandes de mutations restent non satisfaites et il s'inscrit dans le cadre des suppressions d'emplois qui dégradent les conditions de travail des agents et accroissent les difficultés des services. Beaucoup trop de postes restent vacants.

Vos élus CGT en CAPL n°3: Olivier AMICEL – Isabelle LANDRIER-Anouk LE CLOEREC-Mickaël MOREAU

Vos élus CGT en CAPL n°2: Christophe RISSEL – Ilango NADARASSIN

Vos élus CGT en CAPL n°1: Sophie RAULT – Loïc SPEGAGNE

En fin de réunion, la CGT a souhaité évoquer la fusion de l'Equipe de renfort et des EDRA au 1/9/2015. Tout le monde devrait être mobile donc y compris les anciens Edra « fiscaux », le régime indemnitaire ayant été harmonisé entre les 2 filières.

**Encore une fois, ces CAPL montrent les difficultés à gérer les conséquences des suppressions d'emplois et en plus, la DG ne pourvoit même pas tous les postes vacants.**

**Pour les agents c'est: droit à mutation limité, conditions de travail dégradées, service public en danger.**

**PLUS QUE JAMAIS, RESTONS MOBILISES POUR LA DEFENSE DE NOS MISSIONS , L'ARRET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL A LA DGFIP.**